

Paris, sous embargo jusqu'au 10 octobre 2022, 00:01 (UTC +2)



## L'UNICEF France et le Samusocial de Paris alertent sur la santé mentale des enfants sans domicile

A l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale, l'UNICEF France et le Samusocial de Paris, en collaboration avec Santé publique France, publient un rapport conjoint intitulé « *Grandir sans chez-soi : Quand l'exclusion liée au logement met en péril la santé mentale des enfants* », qui détaille les multiples conséquences de la précarité résidentielle sur la santé mentale des enfants.

En France, le 22 août 2022, plus de 42 000 enfants vivaient dans des hébergements d'urgence, des abris de fortune ou dans la rue selon l'UNICEF France et la Fédération des acteurs de la solidarité. Ces enfants, dits « sans domicile », sont exposés à des conditions de vie dégradées, une cohabitation dans des espaces exigus, avec de fréquentes mobilités forcées et une certaine instabilité sociale, financière et administrative. A ces difficultés s'ajoutent l'isolement, la stigmatisation et les discriminations.

L'absence de logement et toutes les situations de précarité qui en découlent ont **des conséquences graves sur la santé mentale des enfants**, alors même que l'enfance constitue une période essentielle du développement durant laquelle les bases psychologiques, émotionnelles, sociales, cognitives et comportementales de la santé mentale sont établies. En effet, ces conditions de vie dégradées mêlant – entre autres – nuisances, insalubrité, exigüité, insécurité et manque de commodités, **contraignent les enfants à vivre et grandir dans un environnement non propice à leur développement et à leur bien-être.**

L'absence de logement a également des répercussions significatives sur la **construction des liens familiaux et plus généralement sur le milieu familial**, essentiel à la sécurisation et au soutien du développement psychique de l'enfant.

**De plus, les enfants sans domicile peuvent rencontrer des obstacles pour accéder à l'école, vivre une scolarité continue et disposer de conditions favorables à leurs apprentissages.** Or, l'école joue un rôle majeur dans le développement et la construction psychique de l'enfant, tant au travers de sa fonction première de transmission des savoirs qu'en tant qu'agent de socialisation, et peut représenter un point d'ancrage important dans la vie des enfants sans domicile dont le quotidien est rythmé par l'instabilité.

## Une vulnérabilité accentuée par un moindre accès aux dispositifs de prévention et aux soins en santé mentale

De façon générale, les enfants et les adolescents ont de grandes difficultés pour accéder aux soins en santé mentale, en raison d'**une offre insuffisante dans ce secteur manquant cruellement de professionnels. Cette difficulté d'accès aux soins est particulièrement critique pour les enfants sans domicile, confrontés à des obstacles supplémentaires** tels que leur instabilité résidentielle impliquant une discontinuité dans les parcours de soins, mais aussi l'impossibilité de recourir aux alternatives souvent trop coûteuses.

## Garantir l'accès aux services et le respect des droits fondamentaux

Les conclusions de ce rapport sont sans appel : **lorsque les enfants sont confrontés à des conditions de vie précaires du fait de leur situation d'exclusion liée au logement, de nombreux droits fondamentaux sont remis en cause et leurs besoins élémentaires ne sont pas pris en compte** : bien manger, bien dormir, jouer, évoluer dans un environnement sûr, bienveillant et propice à leur développement, aller à l'école, avoir de l'intimité, se sentir en sécurité et accepté dans la société, etc. **Les conditions ne sont pas réunies pour permettre aux enfants de jouir du meilleur état de santé possible.**

Ce rapport est un cri d'alarme pour améliorer les conditions de vie des enfants sans domicile ainsi que leur accès aux soins en santé mentale.

*« Aujourd'hui, les politiques de l'hébergement, de l'accès au logement et de santé sont insuffisantes pour promouvoir le bien-être des enfants et protéger leur santé mentale. L'UNICEF France appelle à renforcer ces politiques à l'aune des besoins spécifiques des enfants »*, explique **Adeline Hazan, présidente de l'UNICEF France.**

*« Les professionnel.les du Samusocial de Paris qui accompagnent des familles, et donc des enfants, relèvent tou.tes un besoin de soutien et d'une meilleure prise en charge de leur santé mentale. Ce constat nécessite une approche spécifique des solutions, en commençant par proposer des lieux de vie adaptés »*, explique **Vanessa Benoit, directrice générale du Samusocial de Paris.**

---

Consultez la synthèse du rapport [ici](#)

---

## Recommandations du rapport :

- **Promouvoir la santé mentale des enfants sans domicile** en leur garantissant un environnement sûr, bienveillant et stable, propice à leur développement, à leur bien-être et à l'exercice de leurs droits.
- **Améliorer la prévention et détection des problèmes de santé mentale de tous les enfants** en renforçant les leviers existants, **avec une attention particulière sur les enfants sans domicile.**
- **Mieux prendre en charge les problèmes de santé mentale des enfants sans domicile** en renforçant l'offre de soins existante et en améliorant sa qualité et la prise en compte de leurs besoins spécifiques.
- **Favoriser la transversalité et l'interconnaissance entre le secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion et celui de la santé mentale.**

---

### Notes sur la méthodologie

Ce rapport a été réalisé à partir d'une analyse de la littérature existante et des propos recueillis auprès de professionnels de la santé mentale et neuf enfants âgés de 9 à 14 ans, hébergés dans des hôtels sociaux et accompagnés par le Samusocial. Les propos des enfants ont été recueillis lors d'un atelier de consultation organisé en étroite collaboration avec les équipes du Samusocial.

---

### À propos de l'UNICEF

L'UNICEF travaille dans certains des endroits les plus difficiles du monde, pour atteindre les enfants les plus défavorisés de la planète. Dans plus de 190 pays et territoires, nous travaillons pour chaque enfant, partout, afin de construire un monde meilleur pour tous. Plus d'informations sur [www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)

### À propos du Samusocial de Paris

Fondé en 1994, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Samusocial de Paris, est notamment gestionnaire du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO via le numéro d'appel 115) de Paris, de divers dispositifs d'hébergement sociaux ou médicosociaux (195 Lits Halte Soins de Santé ou d'accueil médicalisé, plus de 500 places d'hébergement d'urgence), de plusieurs équipes mobiles (aide, lutte contre la tuberculose, intervention sociale, maraude sanitaire migrants).

Le Samusocial de Paris est également chargé d'assurer la réservation de nuitées hôtelières (60 000 nuitées par soir) pour plusieurs organismes sociaux (SIAO franciliens, CAFDA, CASVP).

Enfin, le Samusocial de Paris est doté d'un Observatoire qui a pour objectifs d'identifier et d'analyser les problématiques des populations rencontrées au cours de ses missions.

### A propos de Santé publique France

Santé publique France répond au besoin de disposer, en France d'un centre de référence et d'expertise en santé publique. Fondée sur le continuum entre la connaissance et l'intervention, notre mission est d'améliorer et de protéger la santé des populations. Notre action intègre sur le long terme les grands enjeux de santé publique, dans les champs de la protection contre les menaces (notamment risques infectieux, risques environnementaux...) d'une part et de l'amélioration de la santé (déterminants de santé, prévention, promotion de la santé et réduction du fardeau des maladies chroniques, inégalités sociales et territoriales...) d'autre part. Santé Publique France est un établissement public sous la tutelle du Ministère des solidarités et de la santé.

---

## Contacts

### • UNICEF France

Carine Spinosi – 01.44.39.17.49 – [cspinosi@unicef.fr](mailto:cspinosi@unicef.fr)

Estelle Flabat – 06.50.34.64.77 – [eflabat@unicef.fr](mailto:eflabat@unicef.fr)

### • Samusocial de Paris

Christine Delsol – 06 11 64 79 05 - [c.delsol@samusocial-75.fr](mailto:c.delsol@samusocial-75.fr)

Anne Derycke – 06 62 82 65 47 - [a.deryck@samusocial-75.fr](mailto:a.deryck@samusocial-75.fr)

---

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de retrait](#)  
[Cliquez ici pour exercer votre droit de rectification](#)  
[Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité](#)

---



**UNICEF.France**



**UNICEF\_france**



**unicef\_france**

---

**[www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)**